



## Compte-rendu de la Commission travaux du samedi 26 octobre 2024

Présents : Jean-Paul, Pascal, Gilbert, Fabien et Éric.

Excusé-e(s) : Sylvaine et David.

1. **De 10h à 10h30, nous évoquons différents sujets dans la salle de réunion.**

- Concernant l'école, nous choisissons l'imprimante de location.
- Pascal rappelle qu'il y aura du macadam à refaire entre la fontaine du bas et le pont.
- Il est rappelé qu'Éric doit contacter Romain Hory pour un devis concernant les bordures bateau en bas de la rue de la Luzine.
- Pascal et Gilbert vont regarder la question concernant les lampadaires qui ne fonctionnent plus très bien.
- Fabien rappelle qu'il reste la seconde partie des bassins tampon du premier lotissement à finir.
- Éric rappelle la problématique liée au transfert ou pas de l'assainissement vers la CCPH. ([Voir compte-rendu de la Luzine](#))
- Éric rappelle qu'il est en pour parlé avec une association concernant la problématique avec l'un de nos logements communaux.

2. **Entre 10h30 et 11h, nous nous rendons chez Monsieur Barbaro.**

- Ce dernier nous rappelle qu'il y a des problèmes avec les bornes concernant sa propriété. En effet, certaines d'entre elles se retrouvent sur la rue de la Luzine.
- Monsieur Barbaro nous explique sa problématique avec un mur de soutènement qu'il aimerait construire avec la limite du terrain communal.
- Il rappelle qu'il a envoyé un devis à la commune afin de demander à celle-ci une participation.
- Le projet ayant légèrement changé, un nouveau devis est attendu.

3. Entre 11h et 11h30, nous nous rendons à la Maison du temps libre.
  - À l'intérieur, il y a de nouveau des carreaux de carrelage qui se sont décollés. Il faut contrôler s'il en reste d'avance et Didier sera chargé d'effectuer les travaux.
  - À l'extérieur côté rivière essentiellement, le crépi est en train de se décoller. Cela est certainement dû à de l'humidité. Un bardage pourrait être envisagé sur cette partie.
4. Entre 11h30 et midi, nous nous rendons rue du Paquet derrière chez Francine.
  - L'objectif est de constater l'état du ruisseau.
  - Il faudra envoyer Marco pour nettoyer sur une trentaine de mètres.
  - Le travail devra être fait à la main car l'épareuse ne fonctionne plus.
  - Nous remontons ensuite un peu plus haut vers chez Jean-Paul.
  - La personne qui avait fait du bois a laissé une bonne partie des branchages le long du ruisseau, ce qui est assez gênant.
  - Nous constatons que la parcelle située entre chez Jean-Paul et chez Francine se situe à une altimétrie assez faible voir limite en dessous du niveau du ruisseau.
  - Francine nous rappelle que lorsque le ruisseau déborde, cette parcelle se retrouve régulièrement sous l'eau.
  - Il faut peut-être envisager de remettre en question la constructibilité de cette parcelle.

Fin de réunion à midi.